

2.2 Inégalités face au chômage

Toutes les catégories sociales ne présentent pas le même risque de chômage. En 2020, le **taux de chômage** est de 6,9 % pour les **actifs** ayant déjà travaillé. Il est plus faible pour les agriculteurs (0,6 %), les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (3,6 %), les cadres (3,7 %), ainsi que pour les professions intermédiaires (4,8 %) et les employés qualifiés (6,5 %) ► **figure 1**.

En revanche, il est plus élevé pour les employés non qualifiés (11,0 %) et les ouvriers (11,4 %), en particulier lorsqu'ils ne sont pas qualifiés (15,9 % pour les ouvriers non qualifiés).

Des différences existent également en fonction du niveau de diplôme : en 2020, le taux de chômage atteint 13,9 % pour les actifs sans diplôme ou ayant au plus le brevet des collèges, contre 5,2 % pour les diplômés du supérieur.

La crise économique de 2008-2009 s'est traduite par une hausse du chômage pour toutes les catégories socioprofessionnelles ► **figure 2**. La baisse du chômage au cours des dernières années a d'abord concerné les cadres (en 2015) et les professions intermédiaires (en 2016), puis les ouvriers et les employés. En 2020, le chômage a reculé en trompe-l'œil, notamment lors du premier confinement de la population qui a limité les démarches de recherche d'emploi et réduit la disponibilité pour travailler. Le repli du taux de chômage en 2020 est plus marqué pour les employés et les ouvriers.

En 2020, parmi l'ensemble des **chômeurs**, 15,4 % n'ont jamais travaillé, 44,4 % sont arrivés

au terme d'un emploi à durée déterminée, 11,7 % ont été licenciés, dont 5,4 % pour motif économique ; enfin, 10,2 % sont au chômage à la suite d'une rupture conventionnelle et 7,6 % du fait d'une démission ► **figure 3**. La part importante des fins d'emploi à durée déterminée dans les entrées dans le chômage est le fait des allers-retours fréquents entre ces emplois, notamment lorsqu'ils sont de courte durée, et le chômage.

Un nombre important de jeunes chômeurs n'ont jamais travaillé : en 2020, 44,2 % des chômeurs de moins de 25 ans n'ont jamais travaillé, contre 7,9 % des 25-49 ans et 2,6 % des 50 ans ou plus. Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, les 15-24 ans sont plus souvent au chômage au terme d'un emploi à durée déterminée : 72,6 %, contre 52,6 % des 25-49 ans et 39,1 % des 50 ans ou plus. Les jeunes chômeurs ayant déjà travaillé ont également plus souvent démissionné de leur emploi (11,3 %, contre 5,1 % des 50 ans ou plus). Les autres circonstances de perte d'emploi sont en revanche d'autant plus fréquentes que l'âge augmente. En particulier, les licenciements concernent 22,9 % des chômeurs de 50 ans ou plus ayant déjà travaillé, contre 4,2 % de ceux de moins de 25 ans. Dans le cas des seniors, il s'agit plus souvent de licenciements économiques. Quand ils ont travaillé, les hommes sont un peu plus souvent que les femmes au chômage à la suite d'un licenciement économique ; les femmes le sont davantage à la suite d'une démission. ●

► Définitions

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs.

Les **actifs** sont les personnes en emploi ou au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT).

Un **chômeur** (au sens du BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus qui est sans emploi durant une semaine donnée, est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir, a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

► Pour en savoir plus

- « Activité, emploi et chômage en 2020 et en séries longues », *Insee Résultats*, mai 2021.
- « Une photographie du marché du travail en 2020 », *Insee Première* n° 1 844, mars 2021.

► 1. Nombre de chômeurs et taux de chômage selon la catégorie socioprofessionnelle et le diplôme en 2020

	Nombre de chômeurs (en milliers)	Taux de chômage (en %)		
		Ensemble	Femmes	Hommes
Catégorie socioprofessionnelle				
Agriculteurs exploitants	2	0,6	0,8	0,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	69	3,6	3,7	3,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	214	3,7	3,9	3,6
Professions intermédiaires	357	4,8	4,5	5,2
Employés ¹	663	8,7	8,4	9,5
Employés qualifiés	253	6,5	6,8	5,6
Employés non qualifiés	410	11,0	10,1	13,5
Ouvriers	667	11,4	14,1	10,7
Ouvriers qualifiés	333	8,9	11,3	8,5
Ouvriers non qualifiés	334	15,9	16,1	15,8
Ensemble des actifs ayant déjà travaillé	1 990	6,9	6,8	6,9
Diplôme				
Bac+2 ou plus	659	5,2	5,1	5,3
Baccalauréat	556	9,2	9,6	8,9
CAP, BEP ou équivalent	537	8,5	9,0	8,1
Aucun diplôme, brevet des collèges	589	13,9	14,1	13,7
Ensemble des actifs	2 351	8,0	8,0	8,1

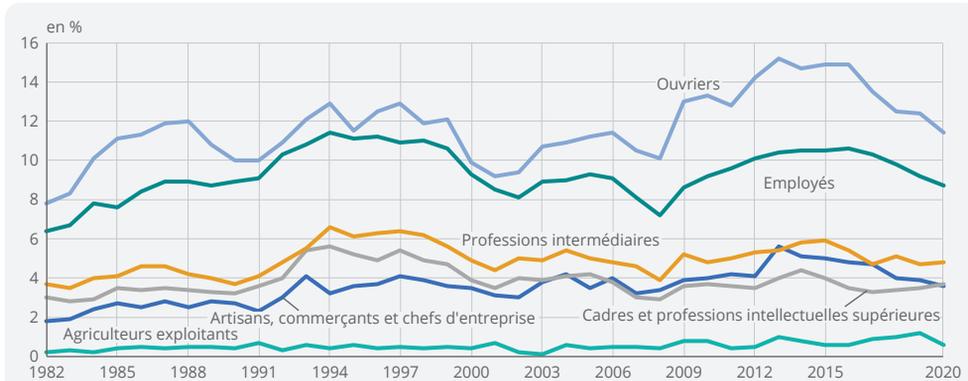
1 La ventilation entre employés qualifiés et non qualifiés se fonde sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) à 4 chiffres. **Note :** la catégorie socioprofessionnelle des chômeurs est celle de leur dernier emploi. Dans de rares cas, la catégorie socioprofessionnelle et le diplôme ne sont pas renseignés.

Lecture : en 2020, on compte 2 351 000 chômeurs ; le taux de chômage est de 8,0 %.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, actives.

Source : Insee, enquête Emploi 2020.

► 2. Taux de chômage selon la catégorie socioprofessionnelle de 1982 à 2020



Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, actives ayant déjà travaillé.

Lecture : en 2020, le taux de chômage des ouvriers est de 11,4 %.

Source : Insee, enquête Emploi 2020, séries longues sur le marché du travail.

► 3. Situation précédant l'entrée au chômage des chômeurs en 2020

	en %						
	Ensemble	Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	15,4	///	15,6	15,1	44,2	7,9	2,6
Chômeurs ayant déjà travaillé	84,6	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fin d'emploi à durée déterminée	44,4	52,5	52,7	72,6	52,6	39,1	
Licenciement économique	5,4	6,3	5,2	7,4	1,3	5,2	12,4
Autre licenciement	6,3	7,5	7,7	7,2	2,9	7,4	10,5
Rupture conventionnelle	10,2	12,0	11,8	12,2	5,8	12,7	14,2
Démission	7,6	9,0	10,2	7,8	11,3	9,9	5,1
Rupture du contrat pour maladie ou invalidité	2,5	3,0	3,1	2,9	0,5	2,8	5,2
Fin d'activité non salariée	2,2	2,6	1,7	3,4	0,8	2,0	5,2
Autres cas	6,1	7,2	7,6	6,8	4,8	7,4	8,2
Ensemble	100,0	///	///	///	///	///	///

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

Lecture : en 2020, 44,4 % de l'ensemble des chômeurs et 52,5 % des chômeurs ayant déjà travaillé sont au chômage à la suite d'une fin d'emploi à durée déterminée. 15,1 % des hommes au chômage n'ont jamais travaillé ; parmi ceux qui ont déjà travaillé, 52,2 % sont au chômage à la suite de la fin d'un emploi à durée déterminée.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, au chômage.

Source : Insee, enquête Emploi 2020.